

Viticulture

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2016 :

- **Climatologie** : Le réchauffement est toujours timide
- **Stade phénologique moyen** : Le développement de végétation est encore lent (F13/F14)
- **Mildiou** : Le risque augmente notamment sur les vignobles du centre et à l'est
- **Oidium** : Le risque reste globalement faible
- **Black Rot** : Des contaminations épidémiques ont lieu actuellement et vigilance sur parcelles à historique
- **Tordeuses** : Les vols sont très faibles et essentiellement de *Cochylis*
- **Acariens Jaunes et Rouges** : Aucun symptôme
- **Pyrales** : Quasi absence
- **Eutypiose** : Les symptômes sont bien visibles
- **Larves Flavescence dorée** : 1ères larves détectées dans les vignobles du 37 et 41

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Semaine n°21

Nombre de parcelles suivies : 42

Climatologie

Pluviométrie du 01 mai au 23 mai 2016

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 23/05/16	38.6 mm	45.2 mm	67 mm	49.4 mm	65.2 mm	72 mm

La moyenne des températures sur les 2 décades est légèrement en dessous à la moyenne sur 30 ans mais avec les variations importantes

Les pluies ont été parfois importantes le weekend dernier sur certains vignobles (+ 40 mm Touraine Est, Quincy)

Vignes fortement ou totalement touchées par le gel

Dans vignes très impactées, les contre bougeons redémarrent très lentement voire pas dans certaines.



Cabernet 41

MB : 23/05/16 - Redémarrage lent voire très lent sur parcelles très touchées

Stades phénologiques de la vigne

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »
Chenin	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »
Sauvignon	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »
Cabernet	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »
Pinot Noir	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »
Gamay	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »
Cot	E 11 « 4 à 5 feuilles étalées »	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade F 13 « 6 à 7 feuilles étalées » à F 14 « 7 à 8 feuilles étalées » et les stades ont évolué encore lentement la semaine dernière.



MB -23/05/16 - Sauvignon 41 - stade F13/F14

Maladies cryptogamiques

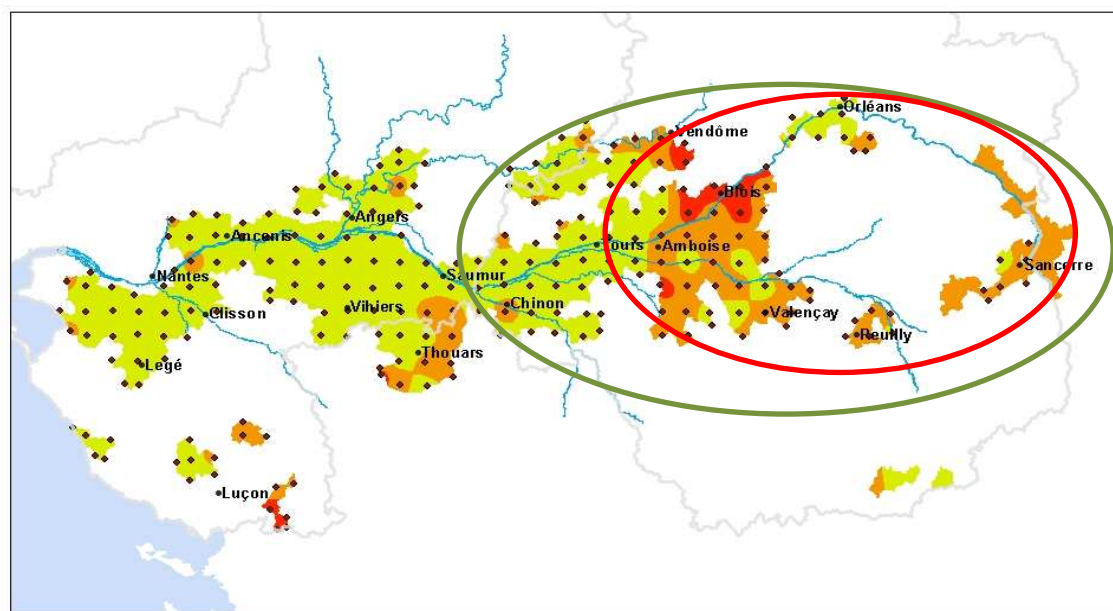
Mildiou

Aucun symptôme n'a été visualisé sur l'ensemble des vignobles et mêmes sur les témoins non traités.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Les pluies du weekend ont entraîné une augmentation du risque.
Les nouvelles pluies (>2 mm) seront maintenant contaminatrices.
La situation devient favorable au mildiou en particulier sur les vignobles à l'est de Tours

Mildiou : Risque potentiel pour le 23/05/16
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 (calcul réalisé le 22/05/2016)



23/05/16 (avec 241 points)

Risque

- Risque très faible
- Risque faible
- Risque fort
- Risque très fort

: Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

✚ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Oidium

Le stade de sensibilité de la vigne est quasiment atteint (7 à 8 feuilles). La vigilance reste de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique.

Aucun symptôme n'a été visualisé sur l'ensemble des parcelles du réseau.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Le niveau de risque reste globalement faible mais en cas de températures plus élevées et de nouvelles précipitations, des contaminations sont simulées par le modèle en situations localisées : notamment sur la zone Orléanais (45) et la zone Bléré (37)

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les entassements de végétation et donc des jeunes feuilles dans cette zone fructifère pendant la période de forte sensibilité des baies de « boutons floraux à nouaison ». De plus cela permet de réduire la durée d'humectation.

✚ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Black-rot

Aucun symptôme n'a été visualisé sur les parcelles du réseau et même sur les témoins non traités.

Rappel : La vigilance doit être accrue sur les parcelles qui ont présenté des attaques de Black Rot significatives sur grappe l'an dernier

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Le modèle indique que des contaminations épidémiques se poursuivent dès qu'il y a pluies > à 2mm.

Les pluies prévues sur la 2^{ème} partie de la semaine pourront entraîner de nouvelles contaminations parfois importantes sur tous les vignobles.

Le niveau risque devient élevé.

Il faut être vigilant sur les parcelles à historique de 2015.

⚠ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

⚠ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

RAVAGEURS

Tordeuses

Le vol reste globalement de très faible intensité encore actuellement en sachant que nous sommes certainement sur la fin.

1 - Cochylis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 02/05/15 restent limitées encore actuellement certainement lié aux faibles températures des dernières semaines. Sur très grande majorité des pièges, les prises cumulées sont inférieures à 100 depuis le début du vol. Même sur des pièges réputés comme sensibles (Ligré 37), les prises restent faibles. Cependant sporadiquement, nous pouvons avoir quelques situations avec des prises plus élevées notamment sur Sancerre ...

2 - Eudémis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 12/05/15 sont extrêmement faibles voire nulles

Rappel : Le seuil de nuisibilité est déterminé par le nombre de glomérules observés :

⇒ **30 à 50 glomérules** (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) **pour 100 grappes observées.**

✚ Ce seuil est certainement à minorer sur des parcelles ayant subi du gel.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

☒ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

☒ : Méthodes de substitution

Utilisation de micro-organisme type « Bacillus thuringiensis » (Noduvert)

Acariens Rouges et Jaunes

Aucune parcelle du réseau ne présente de formes mobiles

Evaluation des risques

Aucun risque.

☒ : Méthodes de prophylaxie

La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de contenir les acariens prédateurs

☒ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Pyrale

Les observations de larves de pyrales sur les parcelles du réseau restent globalement limitées même si sporadiquement on peut détecter quelques individus mais toujours en dessous des seuils



JF 23/05/16 - larve de pyrale

Rappel du seuil : 80 % de ceps occupés par au moins une chenille

Evaluation des risques

Aucun risque actuellement

Cigarier

Quasi absence d'observation de cigariers sur les parcelles sur réseau

Rappel du seuil : 15 à 20 cigares par cep

Evaluation des risques

Aucun risque.

Eutypiose

Les symptômes sont bien visibles actuellement.



MB - 23/05/16 Eutypiose sur Gamay

Cicadelles de la Flavescence Dorée

De 1ères larves (L1) de cicadelle *Scaphoideus titanus* ou de la Flavescence Dorée ont été décelées dans le Chinonais (Beaumont en Veron) le 17/05/16 sur des pampres et cette semaine sur Meusnes, Chateaufieux (41)...



JF - 17/05/16 : Larve Scaphoideus titanus

Information SRAL Centre : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte

tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire."

Evaluation des risques

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL.

☞ : Méthodes de prophylaxie

Epamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice
Destruction des ceps atteint de jaunisse

☞ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Viticulture Centre: mardi 31 mai 2016.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2016 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)